

**Questions d'actionnaires  
à l'Assemblée Générale Ordinaire du 12 Décembre 2018**

**Questions écrites de Monsieur Frédéric Barbier :**

- **Une créance de TVA sur le Trésor gabonais figure-t-elle dans les comptes consolidés de MP ? Si oui, à combien s'élève-t-elle ? Quelles sont les perspectives de recouvrement ?**

*« M&P Gabon détient une créance de TVA de l'ordre de 70M\$ sur le Trésor gabonais. Le risque de non recouvrement de cette créance est limité dans la mesure où M&P Gabon est autorisée aux termes du contrat de partage de production Ezanga à inscrire cette créance en coûts pétroliers récupérables afin d'en obtenir le remboursement en nature dans le cadre de la mécanique du partage de la production. »*

- **Après les rachats à Rockover d'une partie des compléments de prix, pouvez-vous préciser qui est titulaire des droits résiduels et leur part respective ?**

*« Un des deux vendeurs historiques, à savoir le trust Masasa, ainsi que la République du Gabon. L'information concernant les droits respectifs figure dans les annexes aux comptes consolidés 2017(note 6.5.6). »*

- **Quelles sont les perspectives de développement des projets d'exploration suivants :  
GABON (Kari et Nyanga Mayombe), COLOMBIE, NAMIBIE, FRANCE (permis de Mios), CANADA (Alberta)**

*« Au Gabon, le forage du puits d'exploration de Kari qui devait débuter en 2018 a fait l'objet d'études complémentaires afin de préciser la position du puits tout en optimisant la logistique nécessaire au forage qui devrait avoir lieu premier semestre 2019. Un autre forage interviendra ensuite sur le permis de Nyanga Mayombe. Ces deux forages, s'ils sont couronnés de succès, ouvriront un pôle de développement significatif dans une nouvelle zone au Gabon.*

*En Colombie, à la suite des élections présidentielles cette année, le climat des affaires s'améliore et devient plus porteur pour l'industrie pétrolière. Sur le permis de COR-15, nous procédons à l'achèvement des études d'interprétation sismique afin d'être en mesure de forer un puits en 2020. Sur le permis de Muisca, nous sommes dans un processus de Farm Out.*

*En Namibie, nous avons de bonnes raisons de penser que notre prospect diffère de ceux de Tullow et de Charriot dont les forages cette année se sont révélés négatifs. Nous achevons actuellement l'interprétation de la sismique complémentaire acquise début 2018 et nous travaillons sur un objectif de forage en 2021.*

*En France, le puits de délimitation CDN-2 sur le permis de Mios sera foré au premier trimestre 2019.*

*Concernant le Canada et la Tanzanie, il n'y a à ce jour pas de projet d'exploration. Notre pilote en Alberta fait actuellement l'objet d'une étude économique. »*

- **L'entrée au Venezuela via une prise de participation de 40 % dans une co-entreprise avec la compagnie nationale vénézuélienne ne présente-elle pas des risques trop importants pour MP notamment en ce qui concerne les sanctions des USA frappant ce pays, la situation économique du pays (hyperinflation), le risque politique etc. ?**

*« L'opération au Venezuela se fait conformément à l'intégralité de la réglementation applicable à Maurel & Prom, en tant qu'entreprise française et européenne, cotée à Paris.*

*Les sanctions US, ne concernent que des personnes physiques et nous avons effectué toutes les vérifications nécessaires pour nous assurer que la Société n'était pas concernée. Par ailleurs, nous sommes une Société Française assujettie à la réglementation européenne qui en la matière peut différer de la réglementation US.*

*L'opération réalisée est un rachat d'une participation détenue par Shell à notre profit qui ne crée pas de situation nouvelle. Il s'agit de poursuivre une activité existante tout en améliorant significativement les conditions de son fonctionnement. »*

- **Quels dispositifs ont été prévus pour limiter ces risques et permettre un retour sur investissement satisfaisant au regard de l'investissement initial et des investissements de développement prévus (70 + 350 millions d'€ entre 2018 et 2023 max) ?**

*« Sur le plan opérationnel, Maurel & Prom Venezuela fournira à la Société Mixte une assistance technique par le biais d'une structure dédiée contrôlée par Maurel & Prom Venezuela. Cette société d'assistance technique a notamment vocation à soutenir étroitement la Société Mixte pour la conception et la mise en application des plans de développement. D'importantes préparations ont déjà été effectuées afin de démarrer un programme de travaux immédiatement après la finalisation de l'opération et de permettre une remontée rapide de la production tout en optimisant les coûts, les prestataires qui seraient conduits à intervenir pour notre compte étant sélectionnés par nos soins et pouvant être réglés en devises.*

*Sur le plan financier, les accords prévoient la réservation d'une quote-part de la production au profit de la Société qui fera l'objet d'une vente directe et d'un règlement sur un compte bancaire ouvert en Europe et libellé en euros. Les fonds virés sur ce compte seront utilisés pour le paiement des sous-traitants au titre des dépenses d'exploitation et d'investissement, ainsi que pour le paiement de dividendes à Maurel & Prom.*

*Enfin, les 350 M€ d'enveloppe maximale d'investissement pour la période 2018 - 2023 seront investis progressivement sur la base de budgets annuels, déterminés en fonction des conditions du marché et du cashflow généré par l'activité. »*

- **Bref, au final, le projet au Venezuela n'est-il pas de nature à faire courir un risque démesuré à MP ?**

*« Compte tenu des éléments décrits ci-dessus et des accords en cours de finalisation, incluant un accès sécurisé au brut, à la gestion de la trésorerie et à la gestion de la société d'assistance technique, nous considérons que le risque est raisonnable et compatible avec nos moyens financiers et que le projet ainsi conçu constitue une très bonne opportunité pour la Société.*

- **Quel est l'état actuel du climat social à MP Gabon et les relations entre MP et l'ONEP ?**

*« Nous n'avons pas de problématique particulière concernant le climat social interne au sein de Maurel & Prom Gabon qui a été rétabli depuis 2017. »*